



Note du CSEN —

— Juin 2024, n°11

L'efficacité des méthodes d'enseignement de la lecture. Les apports de l'enquête Formalelect.

Rédigée par Jérôme Deauvieu et Paul Gioia^a

Résumé

Près d'un élève sur deux à l'entrée au CE1 lit moins de 50 mots par minute, l'objectif attendu officiellement. Et un sur cinq se situe même très loin de cet attendu en lisant moins de 25 mots par minute. Ces constats interrogent l'efficacité des méthodes d'enseignement de la lecture actuellement en usage en France. L'enquête Formalelect, réalisée en 2021 auprès d'un vaste échantillon représentatif des classes de CP, a permis de répondre aux questions suivantes : quelles sont aujourd'hui les modalités d'enseignement de la lecture mises en œuvre en début d'année au CP en France, et quels sont les effets de ces différentes méthodes d'enseignement sur les résultats des élèves ?

L'objet de cette note est d'apporter une réponse synthétique à ces deux questions. Les données de l'enquête indiquent que la mise en œuvre d'une méthode phonique synthétique stricte, c'est-à-dire centrée sur un enseignement du code de correspondances graphèmes-phonèmes sans aucune activité annexe de mémorisation ou reconnaissance globale de mots non décodables, est plus efficace pour l'acquisition d'une bonne fluence et pour la compréhension écrite. La différence d'efficacité est visible dès le mois de janvier de l'année de CP et toujours présente en septembre de l'année de CE1, et elle est encore plus prononcée pour les élèves qui ont des fragilités en début d'année de CP et pour ceux qui sont scolarisés dans les écoles à recrutement social populaire. Cette méthode phonique synthétique stricte étant à l'heure actuelle rarement mise en œuvre dans les classes, les marges de progression du système éducatif en matière d'apprentissage de la lecture sont potentiellement très importantes.

^a Jérôme Deauvieu, professeur des universités à l'École normale supérieure et Paul Gioia, doctorant à l'École normale supérieure et à l'Institut national d'études démographiques.

Près d'un élève sur deux à l'entrée au CE1 lit moins de 50 mots par minute, l'objectif attendu officiellement. Et un sur cinq se situe même très loin de cet attendu en lisant moins de 25 mots par minute. Ces constats interrogent l'efficacité des méthodes d'enseignement de la lecture actuellement en usage en France. L'enquête *Formalect*^b, réalisée en janvier et février 2021, avait précisément pour objectif d'étudier les liens entre méthodes d'enseignement de la lecture et résultats des élèves. 9 340 enseignant-es de classes de CP – soit près de 20% de l'ensemble des enseignant-es de ce niveau – ont répondu à un questionnaire en ligne portant sur leurs pratiques d'enseignement durant les premiers mois de l'année scolaire. Leurs réponses anonymisées ont ensuite été couplées aux résultats également anonymisés aux évaluations nationales de leurs 139 288 élèves.

L'ensemble forme ainsi un vaste échantillon représentatif des classes de CP de France qui permet de répondre aux deux questions qui suivent. Quelles sont aujourd'hui les modalités d'enseignement de la lecture mises en œuvre en début d'année au CP en France? Quels sont les effets de ces différentes méthodes d'enseignement sur les résultats des élèves? L'objet de cette note est d'apporter une réponse synthétique à ces deux questions. Un rapport de recherche détaillant les caractéristiques de l'enquête et présentant l'ensemble des résultats et analyses est disponible à l'adresse suivante (Deauvieau et Gioia, 2024) : cmh.ens.fr/publication/etudes-et-documents/efficacite-des-methodes-denseignement-de-la-lecture/

Les termes du débat scientifique

La question inaugurale du débat sur les méthodes d'enseignement de la lecture est posée dès les années 1960, et peut se formuler ainsi : faut-il faire entrer les élèves dans la lecture à partir d'une activité centrée sur le décodage des lettres, ou à partir d'une approche « globale » au niveau des mots qu'il s'agira de faire mémoriser ou deviner à partir du contexte? Les méthodes pédagogiques qui relèvent de la première approche sont qualifiées de phoniques, celles qui relèvent de la seconde sont appelées idéovisuelles ou globales.

Les résultats d'un grand nombre de recherches indiquent clairement que l'approche phonique dite systématique produit de meilleurs résultats en lecture pour l'ensemble des élèves (Castles *et al.*, 2018; Ehri *et al.*, 2001a; Machin *et al.*, 2018; Torgerson *et al.*, 2019). L'accent mis dès le début de l'année sur un apprentissage ordonné et à un

rythme soutenu des correspondances graphèmes-phonèmes* permet une meilleure entrée dans la lecture et conduit plus efficacement à la compréhension de textes écrits.

Ce point étant considéré comme acquis, le débat scientifique sur les méthodes d'enseignement de la lecture s'est déplacé ces dernières années et porte dorénavant sur les différences d'efficacité entre les différentes méthodes phoniques. L'une des questions ouvertes concerne le caractère plus ou moins strict de la mise en œuvre d'un enseignement phonique systématique (Castles *et al.*, 2018). Faut-il privilégier un enseignement de la lecture exclusivement centré sur l'apprentissage du code des correspondances graphèmes-phonèmes (approche phonique dite stricte) ou bien y ajouter d'autres stratégies d'apprentissage, comme la mémorisation globale de mots et un travail d'inférence contextuel ou sémantique, pour deviner le sens des mots non décodables (approche phonique dite mixte)? Cette question

est particulièrement pertinente dans le contexte français. En effet, les méthodes d'enseignement de la lecture aujourd'hui pratiquées en France se distribuent précisément sur un axe phonique strict ou mixte.

Les méthodes d'enseignement de la lecture pratiquées aujourd'hui en France peuvent ainsi être appréhendées sous la forme de deux grandes catégories. La première correspond à l'emploi d'une méthode phonique synthétique stricte. L'enseignement de la lecture est centré dès le début de l'année sur l'apprentissage dit synthétique du code de correspondances graphèmes-phonèmes, autrement dit un enseignement progressif et ordonné des graphèmes* que les élèves apprennent à oraliser. Aucune mémorisation globale des mots ni activité de reconnaissance d'un mot à partir du contexte de la phrase ou d'un dessin ne sont proposées aux élèves. Les textes lus en classe sont toujours entièrement décodables, basés sur des mots qui ne comportent que des correspondances graphèmes-phonèmes préalablement apprises en classe.

Cette première approche est souvent désignée dans le langage courant en France par l'expression « méthode syllabique ». L'une et l'autre des expressions – méthode phonique synthétique stricte ou méthode syllabique – sont recevables, à partir du moment où elles sont clairement définies. Par souci de précision terminologique, et bien que son usage soit moins fréquent en France, nous conservons l'expression « méthode phonique synthétique stricte » (ou simplement « méthode synthétique stricte ») dans la suite du texte.

La seconde catégorie, qui regroupe la très grande majorité des enseignant-es, correspond à l'emploi d'une méthode phonique mixte. Les élèves découvrent de manière plus ou moins systématique le code des correspondances

^b Nous remercions Stanislas Dehaene, président du CSEN, Marc Mézard, alors directeur de l'École normale supérieure, Fabienne Rosenwald, alors directrice de la DEPP, pour le soutien apporté à ce projet dès son lancement en 2020. Cette recherche a pu être réalisée grâce au soutien logistique, statistique, administratif et éditorial de différentes institutions. Nous remercions Patrick Debut, secrétaire général du CSEN, Anne Valat, chargée de mission du CSEN, qui ont apporté leur concours à tous les stades du projet, les statisticiennes et statisticiens de la DEPP pour l'aide à la constitution de la base de données *Formalect*, nos collègues et la direction du Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097, CNRS, ENS, EHESS, INRAE) pour le soutien administratif, financier et éditorial. Nous remercions Aubin Poissonnier, assistant de recherche durant l'année 2022/2023, pour sa contribution à la phase d'analyse des manuels. Nous remercions enfin les membres du CSEN qui nous ont fait part de leurs remarques tout au long du déroulement de cette opération de recherche.

Glossaire

Phonème : le phonème est la plus petite unité sonore qui différencie deux mots (/ba/ versus /pa/). Il en existe 36 en français. Le mot « art », par exemple, en compte deux : [a] et [ʁ].

Graphème : un graphème est une lettre ou un ensemble de lettre transcrivant un phonème. Il en existe plus de 130 en français, si bien qu'un phonème peut en moyenne être représenté par environ quatre graphèmes. Le phonème [o], par exemple, peut être représenté par les cinq graphèmes suivants : « o » (« domino »), « ô » (hôtel), « au » (« hauteur »), « eau » (« chapeau »), et « a » (« football »).

Code des correspondances graphèmes-phonèmes : les systèmes d'écriture alphabétique transcrivent et représentent le langage parlé au niveau de ses plus petits composants sonores, les phonèmes. Le code des correspondances graphèmes-phonèmes correspond à l'ensemble des associations graphèmes-phonèmes d'un système alphabétique donné.

Connaissance du principe alphabétique (CPA) : cette expression renvoie au fait de comprendre que l'écrit code l'oral et que cette représentation scripturale du langage parlé se fait au niveau du phonème. Plusieurs niveaux de connaissance du principe alphabétique peuvent être distingués. Un premier consiste à intégrer qu'un mot est composé de lettres, combinaisons de graphies et de sons (« i »-[i]), et un second à comprendre que ces combinaisons varient en fonction des lettres environnantes : le « a » de « patinoire » se lit [a], tandis que le « a » de « panthère » se lit, avec le « n », [ã].

graphèmes-phonèmes*, tout en mémorisant globalement un certain nombre de mots (souvent dénommés « mots outils ») et en devinant d'autres par diverses stratégies d'inférence contextuelle ou sémantique. Ils doivent alors deviner ces mots ou groupes de mots à partir du contexte en utilisant divers indices. Ces derniers peuvent être imagés, comme par exemple des dessins isolés ou illustrant le texte dans son ensemble. Il peut également s'agir de mots décodables qui précèdent le mot inconnu à identifier. Par exemple, il est écrit : « je vais manger une pomme », et l'élève est invité à deviner « pomme » car il y a le verbe « manger » avant ou parce qu'un dessin représente un enfant mangeant une pomme.

La méthode phonique mixte admet un large éventail de déclinaisons, s'approchant soit de la méthode phonique synthétique stricte lorsque l'apprentissage du code est systématique, réalisé selon une logique synthétique (du graphème vers le phonème*), que le nombre de mots appris globalement est faible et que les textes donnés à lire sont fortement décodables, soit des méthodes phoniques non systématiques voire des méthodes non phoniques – donc d'inspiration fortement idéovisuelle – dans le cas contraire.

Manuels et méthodes d'enseignement

L'apprentissage de la lecture en France au CP est très largement structuré par l'utilisation d'un manuel scolaire. 83 % des enseignant-es déclarent ainsi utiliser au moins un manuel scolaire en classe. Ces supports pédagogiques organisent la progressivité des leçons et les activités d'apprentissage des élèves. Ils sont conçus selon des logiques qui renvoient aux catégories de méthodes évoquées ci-dessus. Certains sont construits selon une logique synthétique stricte, tandis que d'autres s'inscrivent dans le large éventail de la méthode mixte.

Les 34 manuels les plus souvent déclarés dans l'enquête Formalect ont été analysés et codés selon deux dimensions : le taux de décodabilité des textes donnés à lire aux élèves sur la période septembre-novembre et le nombre de mots non décodables à apprendre globalement par les élèves sur la même période. La prise en compte de ces deux critères permet de distinguer quatre catégories de manuels :

- **Manuels synthétiques stricts** (5% des classes avec manuel). Cette première catégorie rassemble les manuels ayant un taux de décodabilité des textes strictement supérieur à 95 % et qui ne proposent pas de mots non décodables à apprendre globalement.

- **Manuels frontière** (9% des classes avec manuel). Cette deuxième catégorie regroupe des manuels qui proposent une décodabilité des textes équivalente à celle de la première catégorie mais également des mots non décodables à apprendre globalement (10 en moyenne).
- **Manuels mixtes** (74% des classes avec manuel). Cette troisième catégorie regroupe les manuels qui proposent une décodabilité des textes comprise entre 76 et 95 % et des mots non décodables à apprendre globalement (21 en moyenne).
- **Manuels mixtes +** (12 % des classes avec manuel). Cette quatrième catégorie regroupe les manuels qui proposent une décodabilité des textes inférieure à 76 % et des mots non décodables à apprendre globalement (28 en moyenne).

L'utilisation en classe de tel ou tel type de manuel a-t-il un effet sur les apprentissages des élèves ? Pour répondre à cette question, nous avons utilisé une modélisation statistique qui permet de mesurer l'effet du type de manuel utilisé en contrôlant le niveau des élèves à l'entrée au CP, le niveau scolaire moyen de la classe, l'indice de position sociale de l'école (IPS) et enfin l'ancienneté au CP des enseignant-es.

Tableau 1. La catégorisation des manuels

Manuel	Catégorie	Taux de décodabilité %	Mots non décodables à mémoriser	Fréquence d'utilisation des manuels	Rang d'utilisation
Je lis j'écris	Synthétique stricte	98	0	2%	9
Léo et Léa	Synthétique stricte	100	0	2%	10
Buli	Synthétique stricte	100	0	Inférieure à 1%	32
Trampoline	Frontière	100	8	2%	11
Je lis et j'écris avec Salto	Frontière	98	15	2%	12
Lego	Frontière	97	2	2%	14
Lecture tout terrain	Frontière	100	18	1%	17
Cocoli	Frontière	96	10	1%	24
Méthode explicite	Frontière	98	15	Inférieure à 1%	31
J'apprends à lire avec Sami et Julie	Frontière	97	4	Inférieure à 1%	33
Taoki	Mixte	82	33	28%	1
Piano	Mixte	95	11	15%	2
Pilotis	Mixte	93	16	12%	3
Un monde à lire	Mixte	88	11	5%	4
Ribambelle	Mixte	84	10	3%	5
Calimots	Mixte	87	14	2%	7
Lire dire écrire avec Ludo	Mixte	94	11	2%	8
À moi de lire	Mixte	89	32	2%	16
Étincelle	Mixte	90	35	1%	18
Bulle	Mixte	77	17	1%	19
Timini	Mixte	93	12	1%	22
Patati patata	Mixte	81	46	1%	26
J'apprends à lire avec Noisette	Mixte	84	10	1%	28
Mona	Mixte+	65	41	2%	6
Chut je lis	Mixte+	44	17	2%	13
École des albums	Mixte+	58	31	2%	15
Gafi	Mixte+	65	23	1%	21
Rue des contes	Mixte+	46	36	1%	23
Ratus et ses amis	Mixte+	48	37	1%	25
À tire d'aile	Mixte+	58	40	1%	27
Grand large	Mixte+	44	22	1%	29
Que d'histoires	Mixte+	66	45	1%	30
Justine et compagnie	Mixte+	42	0	Inférieur à 1%	34
Croque lignes	Mixte+	58	41	Inférieur à 1%	35

Lecture : Je lis j'écris est un manuel synthétique strict. Il est choisi par 2% des enseignant-es utilisant au moins un manuel, ce qui le classe au 9e rang d'utilisation.

Source : enquête Formalect 2021.

Les résultats des modèles indiquent que les élèves des classes à manuel synthétique strict obtiennent en moyenne des scores plus élevés aux évaluations nationales en fluence et en compréhension écrite que les élèves des classes utilisant les autres types de manuel. Différents tests de robustesse ont été mis en œuvre pour éprouver la solidité de ce résultat statistique. Ils se sont tous révélés positifs.

Afin de vérifier que cet effet du type de manuel renvoie bien à la méthode d'enseignement qu'il prescrit, nous avons utilisé une seconde variable qui permet de mieux caractériser la méthode d'enseignement effectivement mise en œuvre en classe. Cette variable de « méthode d'enseignement » a été construite à partir des informations suivantes : le type de manuel utilisé, le fait

de déclarer en suivre les préconisations, les pratiques d'enseignement déclarées par les enseignant-es eux-mêmes. La prise en compte de ces différents critères permet de dégager cinq types de méthodes d'enseignement :

- **Méthode synthétique stricte** : Les enseignant-es déclarent utiliser un manuel synthétique strict, en suivre strictement les préconisations, ne pas faire mémoriser de mots non décodables et donner à lire des textes entièrement décodables à leurs élèves.
- **Méthode frontière** : Les enseignant-es déclarent utiliser un manuel frontière, en suivre strictement les préconisations, faire mémoriser des mots non décodables et donner à lire à leurs élèves des textes qui ne sont pas entièrement décodables.

- **Méthode mixte** : Les enseignant-es déclarent utiliser un manuel mixte, en suivre strictement les préconisations, faire mémoriser des mots non décodables et donner à lire à leurs élèves des textes qui ne sont pas entièrement décodables.
- **Méthode mixte +** : Les enseignant-es déclarent utiliser un manuel mixte+, en suivre strictement les préconisations, faire mémoriser des mots non décodables et donner à lire à leurs élèves des textes qui ne sont pas entièrement décodables.
- **Méthode autre** : Cette modalité regroupe les enseignant-es qui ne suivent pas les préconisations de leur manuel, quel qu'il soit, et/ou déclarent des pratiques qui sont en contradiction avec les principes du manuel qu'ils ou elles utilisent.

L'effet de la méthode d'enseignement

Quel est l'effet de la méthode d'enseignement ainsi définie sur les résultats des élèves en vitesse de lecture (fluence) et en compréhension de textes écrits ? Pour répondre à cette question, nous avons utilisé le même type de modélisation statistique que celui évoqué précédemment. Les écarts d'efficacité entre les méthodes d'enseignement sont donc ici évalués sur des élèves et des classes qui ont les mêmes caractéristiques par ailleurs. Les modèles comparent ainsi les résultats des élèves qui apprennent avec des méthodes différentes mais qui ont le même niveau à l'entrée au CP, qui étudient dans des écoles ayant le même recrutement social et dont les enseignants ont le même niveau d'expérience au CP.

Les résultats indiquent que les élèves des classes à méthode synthétique stricte obtiennent en moyenne des scores plus élevés que les élèves des classes à méthode mixte (frontière, mixte ou mixte+), et ce quelle que soit la compétence évaluée – fluence ou

compréhension écrite – et le moment considéré – mi CP ou début CE1.

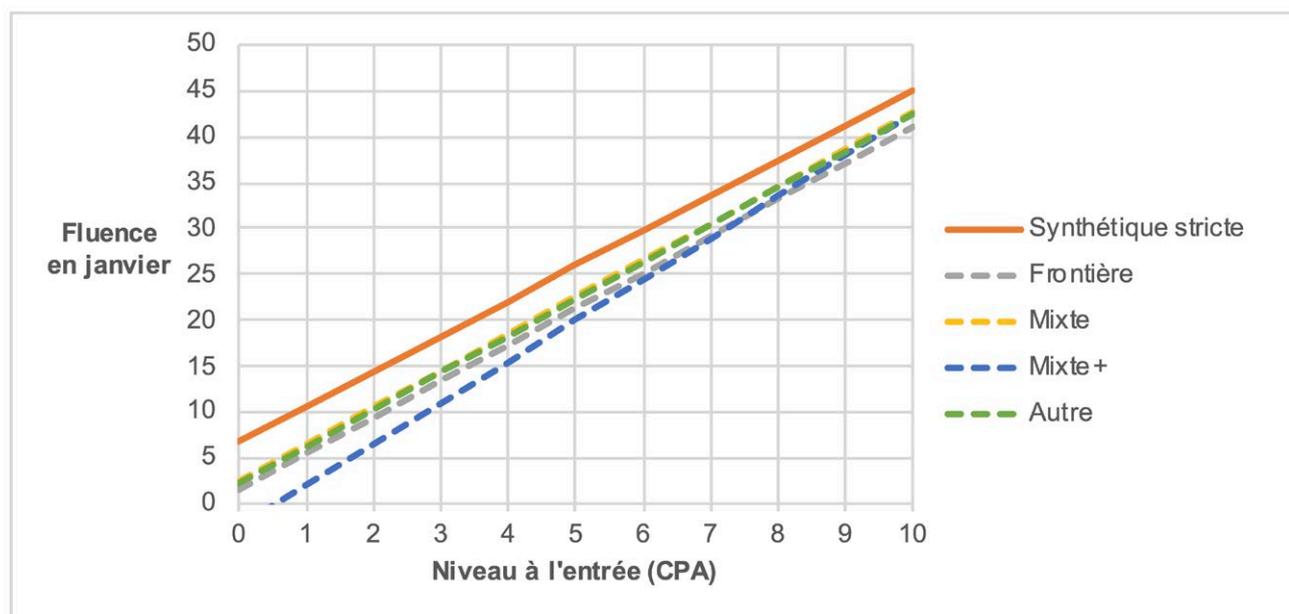
Cette différence d'efficacité des méthodes d'enseignement de la lecture varie selon le degré de connaissance du principe alphabétique des élèves à l'entrée au CP (CPA)*. Cette compétence, décisive dans le processus d'apprentissage de la lecture, est au programme de l'année de grande section de maternelle. La forme du lien entre niveau à l'entrée des élèves et méthode d'enseignement de la lecture est la suivante : plus le degré de connaissance du principe alphabétique des élèves est faible à l'entrée au CP, plus le différentiel d'efficacité entre les méthodes d'enseignement de la lecture est important (Graphique 1 ci-dessous).

Ce lien entre efficacité des méthodes et compétences scolaires des élèves à l'entrée au CP concerne la fluence comme la compréhension écrite. Il est visible dès le mois de janvier de CP et toujours présent en septembre de l'année de CE1. La méthode synthétique stricte, plus efficace en moyenne pour tous les élèves, l'est donc plus encore pour les élèves qui ont des fragilités scolaires en début d'année.

L'effet de la méthode d'enseignement de la lecture varie également selon le contexte social de l'école. La forme générale du lien entre efficacité des méthodes et indice de position sociale de l'école (IPS) est équivalente à celle précédemment mise en évidence pour le degré de connaissance du principe alphabétique à l'entrée au CP. Plus l'IPS de l'école est faible, autrement dit plus l'école a un recrutement social populaire, plus l'écart d'efficacité en faveur de la méthode synthétique stricte est important.

Ainsi, dans les écoles à recrutement social relativement élevé (catégorie 7/10 d'IPS), l'écart entre la méthode synthétique stricte et la méthode mixte est estimé en fluence en janvier au CP à 2,1 mots par minute et en septembre au CE1 à 1,4 mots par minute. L'écart entre ces deux méthodes est nettement plus marqué dans les écoles à recrutement social populaire (catégorie 2/10 d'IPS), respectivement 4,6 mots par minute en janvier au CP et 6 mots par minute en septembre au CE1. Les écarts d'efficacité entre méthodes varient également, selon la même logique, en compréhension écrite.

Figure 2. L'effet du type de méthode sur le niveau en fluence mi-CP selon le niveau des élèves à l'entrée au CP



Lecture : dans les classes à méthode synthétique stricte, les élèves ayant un niveau de connaissance du principe alphabétique (CPA) en début d'année de 4/10 lisent en moyenne 22 mots par minute en janvier. Dans les classes à méthode mixte +, les élèves ayant le même niveau de CPA lisent en moyenne 15 mots par minute en janvier.

Source : enquête Formalect 2021.

Conclusions

Un enseignement de la lecture centré exclusivement lors des premières semaines de l'année sur la découverte du code de correspondances graphèmes-phonèmes*, donc sans aucune activité annexe du type mémorisation ou reconnaissance globale de mots non décodables, est plus efficace pour l'acquisition d'une bonne fluence et pour la compréhension écrite. En d'autres termes, la mise en œuvre d'une méthode phonique synthétique stricte produit de meilleurs résultats qu'une méthode phonique mixte. La différence d'efficacité est visible dès le mois de janvier de l'année de CP et toujours présente en septembre de l'année de CE1, et elle est encore plus prononcée pour les élèves qui ont des fragilités en début d'année de CP et pour ceux qui sont scolarisés dans les écoles à recrutement social populaire.

Le différentiel d'efficacité entre les méthodes d'enseignement de la lecture devient alors très important pour cette catégorie d'élèves. Ainsi, les élèves qui entrent au CP avec un faible niveau de connaissance du principe alphabétique et qui sont scolarisés dans des écoles populaires lisent en moyenne 14 mots par minute quatre mois après la rentrée, ce qui correspond au seuil en dessous duquel se situe selon la DEPP le groupe des élèves dit « fragiles » en fluence. S'ils apprennent avec une méthode mixte en début d'année, ils liront en moyenne 12 mots par minute en janvier,

mais 18 mots par minute s'ils apprennent avec une méthode phonique synthétique stricte, leur permettant donc d'atteindre un niveau en fluence satisfaisant à ce stade de l'année.

Or, la méthode phonique synthétique stricte est à l'heure actuelle très rarement mise en œuvre dans les classes. Les marges de progression du système éducatif en matière d'apprentissage de la lecture sont donc très importantes. Une politique de lutte efficace contre les inégalités dans les premiers apprentissages scolaires doit être centrée sur une amélioration sensible de l'efficacité de l'action pédagogique. Les résultats de l'enquête Formalect permettent de dégager deux niveaux d'action pertinents en matière d'enseignement de la lecture.

Un premier niveau d'action concerne les supports pédagogiques. Une grande diversité de manuels d'enseignement de la lecture sont actuellement en usage en France, mais ceux conçus selon les principes pédagogiques les plus efficaces sont à l'heure actuelle très peu utilisés. Plusieurs systèmes éducatifs ont mis en place ces dernières années des dispositifs variés visant à mieux encadrer le choix des manuels d'enseignement de la lecture. Quel que soit le mécanisme envisagé, il est peu contestable qu'une amélioration sensible de la qualité des manuels disponibles permettrait aux enseignant-es d'accroître l'efficacité de leur action pédagogique.

Un deuxième niveau d'action, tout à fait décisif, se situe au niveau de la formation

des enseignant-es et des conseillers pédagogiques. La culture professionnelle en matière d'enseignement de la lecture est aujourd'hui encore marquée par des principes pédagogiques anciens qui se révèlent peu efficaces. Ce constat n'est d'ailleurs par propre au cas français puisqu'il se retrouve dans de nombreux pays comparables. Seul un investissement très conséquent dans la formation initiale et continue des enseignant-es pourrait faire évoluer la situation. Les résultats de notre enquête le démontrent : la qualité pédagogique du manuel est importante, mais la façon de l'utiliser l'est tout autant. Un accompagnement pédagogique renforcé, nourri des résultats de la recherche, est absolument crucial pour aider les enseignant-es à mettre en place des gestes professionnels efficaces en matière d'enseignement de la lecture.

Permettre aux enseignant-es de choisir des manuels d'enseignement de qualité, développer des actions de formation au plus près des réalités des classes et qui s'inscrivent dans la durée : voici sans doute les leviers qui donneraient aux enseignant-es les moyens d'exercer une liberté pédagogique instruite en matière d'enseignement de la lecture. L'enjeu est décisif, en termes d'amélioration des résultats du système éducatif français, mais aussi de justice sociale : trop d'élèves, très souvent issus des milieux populaires, sont aujourd'hui en difficulté en lecture à l'issue de l'année de CP.



Pour aller plus loin

Pédagogie et manuels pour l'apprentissage de la lecture : comment choisir? Synthèse de la recherche et recommandations du CSEN (2020)

Apprendre à lire : du décodage à la compréhension. Synthèse de la recherche et recommandations du CSEN (2022)

De nouveaux signaux d'alerte sur l'enseignement de la lecture en CP. Note d'alerte n°1 du CSEN (2022)

Bibliographie

1. Castles, Anne, Kathleen Rastle, et Kate Nation. 2018. « Ending the Reading Wars: Reading Acquisition From Novice to Expert ». *Psychological Science in the Public Interest* 19 (1): 5-51.
2. Deauvieu Jérôme, Gioia Paul, 2024. « L'efficacité des méthodes d'enseignement de la lecture. Une enquête sur le cas français. *Études et documents* n° 45, Centre Maurice Halbwachs. <https://www.cmh.ens.fr/publication/etudes-et-documents/lefficacite-des-methodes-denseignement-de-la-lecture/>
3. Ehri, Linnea C., Simone R. Nunes, Steven A. Stahl, et Dale M. Willows. 2001. « Systematic Phonics Instruction Helps Students Learn to Read: Evidence from the National Reading Panel's Meta-Analysis ». *Review of Educational Research* 71 (3): 393-447.
4. Machin, Stephen, Sandra McNally, et Martina Viarengo. 2018. « Changing How Literacy Is Taught: Evidence on Synthetic Phonics ». *American Economic Journal: Economic Policy* 10 (2): 217-41.
5. Torgerson, Carole, Greg Brooks, Louise Gascoine, et Steve Higgins. 2019. « Phonics : Reading Policy and the Evidence of Effectiveness from a Systematic "Tertiary" Review ». *Research papers in education* 34 (2): 208-38.

Retrouvez l'intégralité des textes du CSEN sur le lien suivant

reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale

Ce qu'il faut retenir

- La méthode phonique synthétique stricte – enseignement du code de correspondances graphèmes-phonèmes sans aucune activité annexe de mémorisation ou reconnaissance globale de mots non décodables - est plus efficace que la méthode phonique mixte pour l'acquisition de la fluence et pour la compréhension de textes écrits.
- La différence d'efficacité entre les méthodes est encore plus prononcée pour les élèves qui entrent au CP avec une maîtrise faible du principe alphabétique et pour ceux qui sont scolarisés dans des écoles populaires.
- La méthode phonique synthétique stricte est actuellement très peu mise en œuvre dans les classes. Les marges de progression du système éducatif en matière d'enseignement de la lecture sont donc très importantes.
- Un premier levier d'action consisterait à mieux encadrer le choix des manuels d'enseignement de la lecture.
- Un second levier d'action consisterait à mieux accompagner les enseignants dans la mise en place de gestes professionnels plus efficaces en matière d'enseignement de la lecture. Le CSEN recommande un investissement très conséquent en formation initiale et continue des enseignants.